



JFRB2021

Compte-rendu des échanges en ateliers avec le Conseil d'orientation stratégique (Cos) de la FRB



1^{er} juin 2021



À l'occasion de la réunion du Conseil d'orientation stratégique du 1^{er} juin dernier, plusieurs ateliers se sont tenus pour échanger autour de la question des changements transformateurs.

Quatre thèmes ont été travaillés en ateliers de 30 minutes :

- [Mesures d'impact des activités anthropiques](#)
- [Gouvernance : comment convaincre les décideurs](#)
- [Articulation changement climatique et biodiversité](#)
- [Changement d'affectation des terres et transition agricole](#)

Retrouvez-ci après les compte-rendu des échanges autour de ces quatre thèmes, suivie d'une brève [conclusion](#).

Les participants ont reçu une fiche par thème reprenant certains enjeux puis chaque atelier s'est articulé autour des deux questionnements suivants :

- Quels sont les **obstacles ou défis** entravant les changements transformateurs nécessaires à la prise en charge des enjeux en vue d'un monde durable ?
- Selon vous, quelle est **l'action déterminante** qui devrait être mise en place pour qu'en 2050 les enjeux soient résolus ou sur une trajectoire de résolution ?

Les pistes de solutions ainsi que les différents obstacles identifiés par les participants ont été regroupés, post-événement, par l'équipe de la FRB en fonction de leur convergence vers des idées du même registre (voir les schémas clôturant chacune des quatre parties ci-après).

Atelier « Mesure des impacts des activités anthropiques »

Les participants de l'atelier ont commencé par identifier des **questions relatives aux différentes échelles auxquelles se font les impacts**. En effet, il existe une échelle locale, une échelle internationale, et des échelles intermédiaires.

Les questions d'échelles représentent des difficultés assez importantes, notamment lorsque les activités s'appliquent à un endroit du territoire mais vont avoir des répercussions sur tout le bassin versant, voire au-delà. Dès lors, il faudrait des outils qui permettent de rendre compte de la cascade de réactions. Par exemple, dans le cadre du Green Deal, la Commission a lancé un appel à projet sur l'amélioration des mesures de restauration en Europe. Lors des discussions des groupes de travail de cet appel, il a été remonté un besoin d'outils de pilotage pour permettre une vision intégrée des bassins versants, c'est-à-dire, de prendre en compte les aspects écologiques mais également les aspects économiques et sociétaux. Il a ainsi été proposé de dresser un bilan de ces freins écologiques et économiques afin d'obtenir un outil de pilotage qui intègre les trois dimensions pour les questions de restauration, aux différentes échelles. Il serait intéressant de suivre les résultats de l'équipe qui a été retenue suite à cet appel.

Concernant les impacts liés aux territoires (liés aux choix d'aménagement par exemple), le renforcement des stratégies foncières, concertées et partagées par les acteurs de terrain, pourrait jouer un rôle central dans l'affectation du foncier pour la biodiversité, comme c'est le cas pour la renaturation des friches urbaines, par exemple. Les freins aujourd'hui sont de multiples natures. Il y a, par exemple, ceux liés à la gouvernance et aux multiples strates administratives, dues notamment au fait que la décentralisation n'a pas été faite de manière optimale. Ont également été soulevés des enjeux relatifs à l'impact de la consommation, notamment celle des familles. Il serait important de traduire l'impact ici et ailleurs de nos choix de consommation. Cela permettrait de sensibiliser un large public aux conséquences pour la biodiversité. Cela devrait entraîner des changements de pratiques de la part des producteurs ou des transformateurs qui seraient ainsi poussés à se conformer aux demandes des consommateurs.

Actuellement, le monde de la biodiversité a tendance à travailler de manière rapprochée avec les entreprises, donc sur l'offre. C'est bien mais insuffisant. À travers notre consommation, nous avons un levier très puissant : celui de jouer sur la demande. Si du jour au lendemain, tout français décidait de ne consommer que des aliments sans pesticide, les problèmes posés par ces derniers n'auraient plus lieu d'être. C'est une vision simpliste mais qui peut traduire toute la puissance de la demande via nos choix de consommation. Il a été cité un exemple où cette demande a fait bouger les lignes : celui du nutriscore. Ce dernier était sur la table des discussions depuis un certain temps mais les intérêts des entreprises de l'agro-alimentaire bloquaient son utilisation. L'application Yuka a eu un tel succès que le gouvernement a dû avancer tout le processus pour se mettre en diapason avec la demande sociale. Cet exemple montre le pouvoir de l'action citoyenne.

En termes de consommation, les lobbies agricoles et industriels qui portent des intérêts privés représentent un obstacle au pouvoir de demande citoyenne via leur influence auprès du monde politique. Par exemple, il peut y avoir une demande très forte des citoyens sur un sujet donné, tel que certaines pratiques de chasse, et dans les faits, le politique prend le parti des lobbies.

Par ailleurs, il serait important d'avoir des indicateurs qui puissent mesurer l'évolution des perceptions et des valeurs, de manière qualitative.

Concernant la mesure des impacts, il existe différents obstacles dont la grande diversité des impacts anthropiques, la nature de ces impacts qui se combinent sur des territoires, à différentes échelles temporelles et spatiales. Tout cette complexité reste difficile à saisir par des indicateurs, surtout en ce qui concerne les trajectoires et les évolutions. Or si l'on souhaite caractériser plus finement les écosystèmes, c'est bien sur des matrices complexes qu'il faut travailler. Dans la réalité, nous sommes contraints à des approximations car il ne nous est pas possible d'appréhender toute cette complexité, ce qui amène des biais qu'il faudrait identifier ou ne pas perdre de vue lors de l'utilisation des indicateurs, surtout lorsque cette utilisation a pour but d'aider à une prise de décision, publique ou privée.

Par ailleurs, certains décideurs peuvent vouloir des indicateurs qui leur parlent à eux sans que ces derniers ne soient pertinents pour la biodiversité. La qualité de l'expertise et son indépendance peuvent également être un enjeu. Ce qui peut représenter des biais ou des conflits d'intérêts.

Enfin, il est à noter qu'il existe des anthropo-systèmes (imbrication entre écosystèmes et socio-systèmes) dont la mise en place, le fonctionnement a des impacts plus ou moins positifs pour la biodiversité, tous les impacts ne sont pas négatifs. Ce peut être le cas des assemblages, humain et non-humains, positifs, tel que le bocage avec de la polyculture par exemple.

Beaucoup d'associations environnementales remarquent que la société bouge et se mobilise, notamment sur la condition animale, sans pourtant de réelle réaction pour le moment du monde politique français. Par exemple, le mouvement végane chez les jeunes (entre 18 et 35 ans) prend une telle ampleur qu'il y a des menus véganes dans les trains aujourd'hui.

En ce qui concerne la PAC (la Politique agricole commune) qui se dessine actuellement, nous restons dans le *business as usual* avec notamment des paysans qui font de l'échange de proximité qui en bénéficient peu.

Par ailleurs, si l'environnement est bien pris en compte dans la législation française via de nombreuses lois pour sa protection, ces dernières ne sont pas, si ce n'est pas, respectées. Les associations qui vont devant les tribunaux ressortent souvent gagnantes. Dès lors, il faudrait que l'État monte en capacité sur le bon respect du droit en donnant le moyen des contrôles.

À propos de la conception des indicateurs, un point a été soulevé concernant leur sens. Par exemple, pour le secteur de la construction, les opérateurs comprennent le pourquoi de l'indicateur CO₂. Pour les équipes sur le terrain chargées de relever les données sur la biodiversité, il est important qu'elles comprennent à quoi cela servira, quel indicateur final sera construit avec ces données-là, comment il sera utilisé par l'État pour évaluer les efforts. Les entreprises peuvent et savent mesurer ce qu'elles font, ce qu'elles utilisent comme matières premières, ce qu'elles rejettent en termes de fluides, mais ne savent pas traduire cela sous forme de pressions pour les écosystèmes.

Il est aussi important d'avoir une cohérence, mise en relation, entre les indicateurs utilisés dans la vie privée et professionnelle, c'est-à-dire qu'une personne peut être responsable financier durant la semaine et en même temps faire des sorties culturelles dans des parcs naturels avec ses enfants durant le week-end. À partir du moment où l'indicateur appliqué à la personne qui consomme est mis en relation avec les indicateurs qu'utilise la personne qui produit, la personne sera mieux responsabilisée. Que ce soit dans la sphère privée ou publique : elle pourra donc comprendre les conséquences de ses choix, privés et professionnels. À titre d'illustration, une personne est obligée de trier ses déchets que ce soit au bureau ou à son domicile. Au niveau de la biodiversité, ce lien n'existe pas toujours, pourtant, il apporterait l'impression d'équité entre ce qui est demandé aux entreprises et ce qui est demandé aux individus.

Il a été proposé lors de cet atelier de regarder du côté de l'empreinte biodiversité car cet indicateur très macro pourrait être décliné pour un individu comme pour une entreprise.

Enfin, il serait intéressant d'avoir un retour sur l'effet produit par ces indicateurs en matière de changements de pratiques.

Concernant la territorialisation des indicateurs, ils peuvent être très utiles pour les entreprises dont toutes les étapes de production sont réalisées avec des ressources provenant du même endroit. Le problème dans un système mondialisé c'est que les ressources proviennent de différentes régions du monde et que les étapes de production sont également morcelées. Les indicateurs à mettre en œuvre sont très agrégés et peu transparents. Dès lors il faudrait être vigilant à ce propos et questionner fréquemment les informations que ces indicateurs agrégés et macros donnent, qu'elles soient bonnes ou pas.

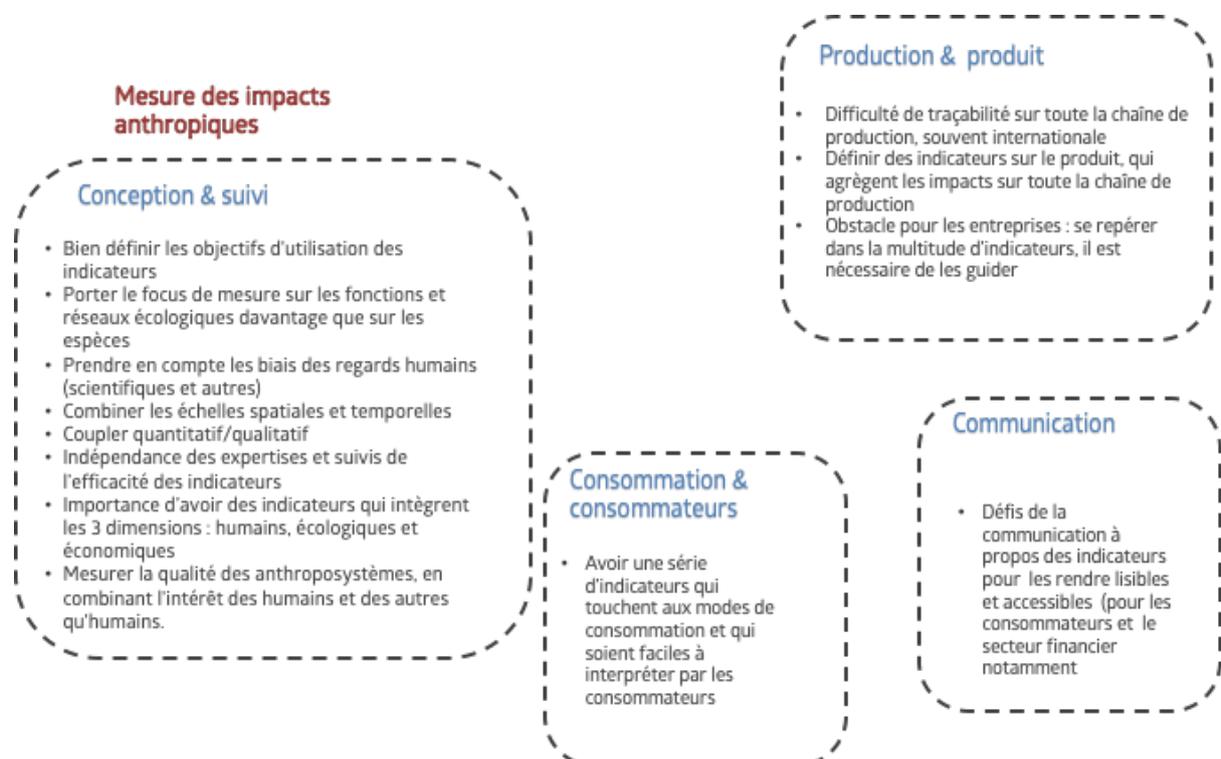
Du point de vue des entreprises, un obstacle majeur observé est la difficulté de naviguer dans la multitude des indicateurs existants. Donc, un besoin clairement exprimé par les entreprises est d'être guidés dans ce processus (méthode, outil, métrique, usage, etc.). Ensuite, un enjeu pour les entreprises est de savoir

communiquer correctement sur les indicateurs qu'elles fournissent, notamment afin de faire le lien avec les acteurs financiers, réglementaires, le grand public, surtout si elles utilisent des indicateurs qui leurs sont propres. Il y a donc un enjeu de communication à uniformiser les indicateurs pour que tous les acteurs puissent s'y retrouver. Enfin, les mesures d'impact devraient être envisagées sur une certaine temporalité afin d'en comprendre les tendances.

Concernant les indicateurs économiques, ceux-ci pourraient servir d'un côté à chiffrer le coût de maintien des fonctionnalités écologiques ou les actions de maintien de la biodiversité, mais également à révéler et mettre en avant le coût de l'inaction.

Le dernier élément proposé durant cet atelier était de **porter une attention au retour d'expérience suite à l'usage de certains indicateurs** qui se sont révélés peu sensibles, ou au contraire très efficaces et de montrer sur quels aspects.

Les pistes de solutions ainsi que les différents obstacles identifiés par les participants ont été regroupés, post-événement, par l'équipe de la FRB en fonction de leur convergence vers des idées du même registre :



Atelier « Gouvernance : comment convaincre les décideurs »

Les premières pistes de solutions avancées par les participants ont été relatives à **la formation, des décideurs mais de manière plus large de tous les citoyens**. Que ce soit des formations ciblées ou de la formation continue.

Par ailleurs, pour aider à la prise de conscience, il est **important d'avoir des scénarios, des narratifs**. C'est grâce aux narratifs que les valeurs pourraient être mieux véhiculées et ainsi favoriser le passage à l'action.

Un autre élément identifié fait référence **aux compétences et à la portée des décisions**. Il est inutile de mobiliser un décideur sur des sujets qui sont en dehors de son champ d'action. Il y a donc un effort préalable d'analyse et de ciblage des décideurs.

Par ailleurs, il est intéressant de savoir à quoi le décideur est sensible afin de trouver les bons arguments. La biodiversité fournit des services et il faut trouver parmi ces services, ceux qui feront mouche auprès de l'interlocuteur. Il est nécessaire d'adapter son langage et mobiliser des arguments de registres différents (économiques, sensibilités, valeurs, centres d'intérêts, etc.).

Concernant les archétypes présentés dans la [fiche de cadrage de l'atelier](#), ils sont apparus relativement simplistes à certains des participants. Par exemple, il peut y avoir des biais de perception de la part du décideur qui peut considérer, à tort, que l'action qu'il met en œuvre est la bonne pour l'environnement ou la biodiversité. Ce à quoi, l'équipe de la FRB a répondu que dans ce cas, le décideur est dans l'archétype de « l'ignorant », s'il pense faire la bonne action alors que sur le terrain ce n'est pas le cas. Néanmoins, il faut garder à l'esprit que les profils de décideurs peuvent être plus complexes que le cadre proposé dans la fiche et qu'un décideur pourrait très bien se trouver entre deux archétypes. Ensuite, la temporalité peut également influencer, dans le sens où le décideur pourrait très bien changer de position d'une année à l'autre. Pour finir, il a été soulevé que l'aspect économique est déterminant lors des prises de décisions et que cet aspect n'est pas visible dans ce cadre conceptuel.

D'autres participants ont trouvé ce schéma très parlant et traduisant bien ce gradient de prise de conscience, de l'« ignorant » à l'« architecte ». Ceci est une première étape pour l'action en faveur de la biodiversité. Par exemple, le travail de conscientisation mené par le collectif de jeunes du Réveil écologique, dans lequel ils demandent des comptes aux employeurs grâce à un diagnostic clair de la situation. Ce genre d'action permet de passer à la première étape, c'est-à-dire à la sensibilisation. Ce qui manque ensuite, ce sont des outils au service des architectes pour outrepasser les intérêts contradictoires : outils de chiffrage de l'inaction, des pertes, ou encore ceux qui permettent de prioriser les actions de restauration et d'avoir une vision à long-terme.

Un des participants a identifié trois types de catégories d'argumentaires :

- ceux basés sur des éléments objectifs et rationnels, tels que ceux portés par la recherche ;
- les éléments subjectifs, relatifs aux émotions que l'on retrouve dans les documentaires, les témoignages d'autres personnes ;
- le vécu, l'expérimentation propre.

L'importance relative de ces catégories sera fonction des décideurs impliqués.

Il existe aussi une certaine **inertie du changement qui peut être couteux en énergie et pousser au statu quo**. Souvent, les personnes sont de bonnes intentions mais pèchent lors de la mise en œuvre de leurs idées.

Un des participants a évoqué les travaux de Nathalie Lourdel, dans son livre « Réussir la transition écologique », sur les questions de posture de la part des différents protagonistes d'un même enjeu. Elle propose d'adapter le discours en fonction de la posture des personnes en face. Par exemple, donner des éléments scientifiques à des pêcheurs ne sera pas probant s'ils ne sont pas en capacité de recevoir ces arguments. *A contrario*, face à des ingénieurs, il est important d'avoir des arguments rationnels solides et des bilans budgétaires car ils seront plus sensibles à ce type d'arguments.

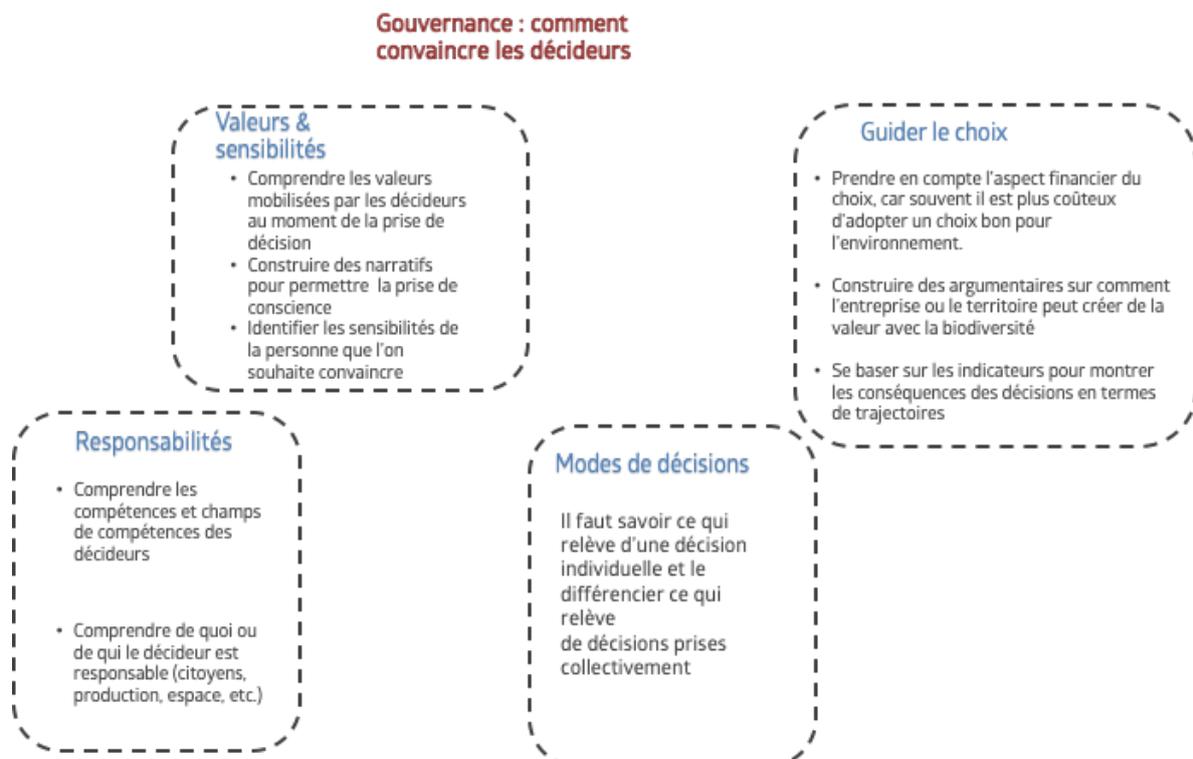
Par ailleurs, **l'argument du manque de temps est souvent mis en avant pour justifier l'inaction.**

L'argument économique a souvent été mentionné et on comprend l'importance qu'il a dans notre modèle de société. Lors du *Millenium ecosystem assesment* (MEA), il a été évalué que 40 % du système économique mondial repose sur les services que fournit la biodiversité, or ces services sont en déclin car dépendant du bon fonctionnement des écosystèmes. Ils seraient en déclin à hauteur de 60 %.

Enfin, **il est important aussi de savoir de quoi ou de qui le décideur** (entrepreneur, élus, directeur de service, etc.) **est responsable** et ses contraintes affiliées, et en quoi la préservation de la biodiversité fait partie de cette responsabilité.

Il faut également identifier au préalable si le mode de décision est individuel ou collectif (avec des actionnaires, par exemple). Dans le premier cas, il sera plus facile de faire bouger les lignes que dans le second où il y a une multitude d'acteurs à convaincre.

Les pistes de solutions ainsi que les différents obstacles identifiés par les participants ont été regroupés, post-événement, par l'équipe de la FRB en fonction de leur convergence vers des idées du même registre :



Atelier « Articulation : changement climatique et biodiversité »

Les échanges ont débuté autour de l'**importance de la connaissance scientifique pour l'action publique**. Ce besoin de pédagogie autour de la thématique de cet atelier est très vite apparu comme crucial pour toucher un panel d'acteurs différents : entreprises, collectivités territoriales ou encore décideurs politiques. Cette connaissance cible donc différents acteurs et intègre différents sujets. Plusieurs approches et points de vigilances ont été proposés.

D'abord l'**importance de préciser et d'explicitier la synergie qui existe entre la biodiversité et le changement climatique**. Cette approche pédagogique apparaît comme nécessaire afin de rompre avec l'approche par catégories et de permettre une réelle prise en compte des interrelations démontrées et existantes entre changement climatique et biodiversité. Un témoignage éclairant permet notamment de prendre la mesure du chemin à parcourir : celui d'un intervenant qui s'étant récemment investi dans les travaux du *Shift Project* fut confronté à une forme de rejet des problématiques de biodiversité par cette structure se présentant comme spécifique des questions *climat et énergie* : « La biodiversité ça n'est pas nous ».

Cette intervention a permis de nourrir une seconde réflexion, celle de **ne pas tomber nécessairement dans le contre-pied** (de la non prise en compte de la biodiversité par les structures concernées par la thématique climat) **en ne justifiant l'intérêt de la biodiversité uniquement comme utile pour l'atténuation ou l'adaptation au changement climatique**. Il apparaît crucial de ne pas faire de la biodiversité un simple argumentaire pour les spécialistes du carbone et ne présenter seulement la biodiversité par son approche climat (et vice-versa). Pour l'ensemble des participants, il apparaît donc comme indispensable de **valoriser une vision écosystémique de ces deux problématiques**. Afin que ces thématiques soient les revers d'une même médaille, il est important d'en démontrer les synergies mais aussi les dissonances ou les points de divergences. Différents intervenants ont bien insisté sur ce point. Ceci afin d'éviter la création de fausses bonnes idées notamment concernant les solutions fondées sur la nature (SFN). Afin d'explicitier auprès des décideurs l'importance d'avoir une vision intégrative de ces deux thématiques, il a été proposé d'élaborer une fonction mathématique concrète présentant justement ces enjeux croisés. On imaginerait x comme étant rattaché au changement climatique et y à la biodiversité. De cette manière il serait relativement facile de présenter les corrélations positives ou négatives des projets envisagés.

Afin de **favoriser une pédagogie collective et asseoir un socle commun de connaissances sur cette articulation indispensable entre ces deux problématiques**, plusieurs pistes de leviers d'actions ont ainsi été proposées par différents intervenants. Tout d'abord, il est important d'**identifier le public cible** (décideurs, entreprises, collectivités territoriales). Ensuite, il faudrait mettre en place des actions pédagogiques concrètes. Notamment celle d'acculturer les décideurs et les acteurs permettant le changement. Parmi les formations qui existent déjà, les participants de l'atelier ont identifié celles proposées pour les économistes de Bercy. Ces formations semblent être, selon les participants, les plus efficaces car le contexte y est favorable, et les canaux de communications proposés atteignent efficacement leur cible, facilitant ainsi le passage à l'action.

Il a été présenté ainsi le contexte d'une création d'aires marines protégées où le préfet et le sous-préfet ont fini par être convaincus du projet grâce à la mobilisation d'arguments économiques et la présentation des effets positifs pour la création d'emplois pour la région. Une fois convaincus ces acteurs ont été de réels porte-paroles et des étendards de cette initiative de conservation, entraînant ainsi avec eux une dynamique positive pour la création de cette aire marine protégée.

Certains des participants de l'atelier ont soulevé l'**importance de l'apport d'exemples chiffrés et d'indicateurs mesurables (et mesurés)**. À ce titre, la FRB pourrait intervenir afin d'appuyer l'action de porteurs d'enjeux, en proposant des exemples concrets et opérationnels pour illustrer le lien entre le changement climatique et la biodiversité. Dans cette logique, les participants ont cité l'ouvrage : « les acteurs s'engagent... » qui pourrait être réitéré cette fois autour de l'articulation entre la biodiversité et le changement climatique.

Pour poursuivre, les participants ont **émis l'idée de s'appuyer sur la période actuelle de crise sanitaire comme point d'entrée pour faire comprendre le lien entre la biodiversité, le climat et la santé humaine.**

Les intervenants ont proposé ensuite de **développer la thématique des solutions fondées sur/avec la nature.** Par leur rapport coûts/bénéfices ces solutions constitueraient actuellement une des meilleures réponses possibles pour l'adaptation et la réduction des effets du changement climatique. Pourtant aujourd'hui, on se concentrerait davantage vers des solutions connues de type ouvrages bâtis plutôt que des ouvrages d'ingénierie écologique car l'efficacité de ces derniers reste moins bien caractérisée et n'ont pas totalement fait leurs preuves. Or, celles-ci sont moins énergivores et davantage durables, et elles favoriseraient une transition écologique pérenne. Cela pouvant notamment s'accompagner de financements de projets qui proposent ce type de réflexions (en favorisant la création de prototypes ou de pilotes) et d'ingénierie afin notamment de répondre à la problématique climatique.

La thématique de l'adaptation a fait ensuite écho à ce qui venait d'être proposé autour de la question des solutions fondées sur la nature. Les participants se sont accordés à dire que l'on parlait assez régulièrement de l'atténuation du changement climatique mais assez peu de la question de l'adaptation, qui pourtant reste entière et cruciale. D'autant que la question de l'adaptation est profondément liée aux questions de biodiversité.

Le volet *adaptation* peut être plus palpable par les collectivités territoriales car les enjeux d'adaptation face au changement climatique sont aussi des enjeux locaux (la gestion des risques naturels, les îlots de chaleur dans les agglomérations, qualité de l'air, santé mentale, etc.). En plus d'être un enjeu global, les conséquences de l'érosion du vivant ont des conséquences locales évidentes. Il apparaît donc comme nécessaire de proposer des offres de gestion intégrée par l'entrée biodiversité et l'adaptation, au changement climatique.

Pour approfondir ce point, il a été proposé la mise en place des mesures (outils de mesure à définir) des bénéfices de la biodiversité pour la société. Faisant notamment échos au [travail sur les indicateurs](#) proposés par la Fondation, qui permet de séduire des acteurs sensibles à cette méthodologie mais aussi une manière d'éviter les fausses bonnes solutions parfois proposées.

Face à la multitude d'acteurs évoqués durant ces ateliers, la plupart des participants ont identifié **des freins internes aux administrations.** Malgré la volonté de certains élus de changer les choses en faveur du vivant, ils se retrouvent généralement bloqués par des acteurs qui eux peinent à remettre en cause un système de fonctionnement qui a toujours existé. Il a été cité le cas des collectivités territoriales pour illustrer ce propos. Cet échange fait écho à **l'importance d'une part de la pédagogie mais également de renforcer une approche tangible, concrète et chiffré** (important pour convaincre certains acteurs politiques notamment).

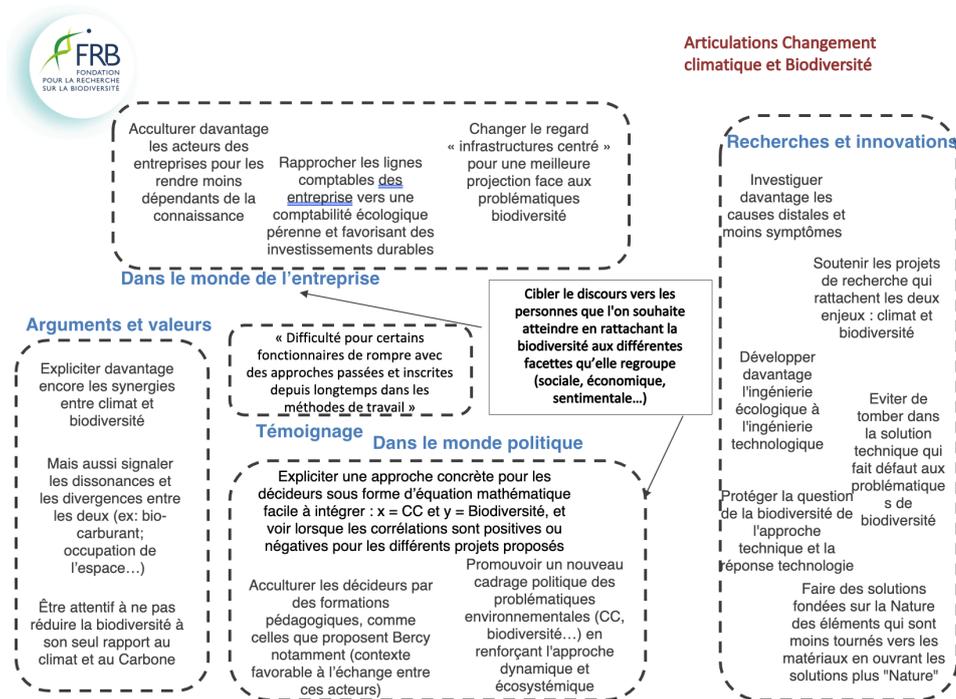
Ensuite, les échanges ont porté sur **le cas des entreprises qui ont plus de difficultés à appréhender les enjeux de biodiversité que les enjeux climatiques.** Selon eux, le regard « infrastructure centrée » qu'ont les acteurs d'entreprises permet pour le cas des problématiques climatiques de facilement se projeter alors que pour la biodiversité cette vision est différente et parfois plus difficile à appréhender (et voir [atelier sur les indicateurs](#)). Ce qui explique notamment une forme de dépendance de la connaissance des acteurs eux-mêmes (certains ne connaissent pas la biodiversité par exemple). Ces perceptions inégales sont à prendre en compte car elles garantissent ou non la prise de décision.

Pour faire écho à la thématique des solutions fondées sur la nature mais toujours avec cette approche « entreprise centrée », il a été souligné **l'importance de tenir compte de la question du coût et de chiffrer l'investissement financier de ces solutions fondées sur la nature, ainsi que leur coût de fonctionnement et de maintien, leur longévité** – en comparaison à d'autres solutions. Pour l'investissement financier, il serait intéressant de renforcer les liens entre d'éventuels investissements financiers en faveur de la biodiversité et les lignes comptables propres au monde des entreprises.

Pour finir plusieurs participants ont abordé **les questions d'échelles**. En effet, il paraît indispensable d'aborder différemment ces deux thématiques, à l'échelle locale surtout en ce qui concerne leur modélisation. Alors que le climat peut plus facilement se modéliser par un modèle linéaire notamment pour la hausse des températures, les projections et modélisation pour la biodiversité ne sont pas linéaires. Si on retire une espèce, on peut avoir une, deux ou plusieurs répercussions et cela pas forcément immédiatement. Incluant ou non un éventuel effondrement d'espèce. Cette complexité doit donc être prise en compte.

Avant de conclure cet atelier, l'un des participants a interrogé la **différence entre les symptômes et les causes de l'émergence d'une problématique de biodiversité**. À titre d'exemple, si les symptômes du problème de biodiversité sont le déclin des oiseaux, celui des abeilles ou encore l'émergence d'un virus (comme la Covid-19), on ne doit pas s'intéresser seulement à la déforestation qui effectivement apparaît comme la cause principale des symptômes présentés. Il paraît davantage pertinent de se questionner sur le(s) système(s) responsable(s) de cette même déforestation, en se demandant notamment « pourquoi les humains ont besoin de couper des forêts ». Il est ainsi proposé de reprendre les causes distales les plus profondes qui sont responsables de la modification ou encore de l'intensification de certaines pratiques (comme la coupe de bois pour reprendre notre exemple). Par cette approche on peut ainsi questionner les modèles capitaliste et prédateurs du vivant, ce qui impose une réflexion globale, systémique et profonde.

Les pistes de solutions ainsi que les différents obstacles identifiés par les participants ont été regroupés, post-événement, par l'équipe de la FRB en fonction de leur convergence vers des idées du même registre :



Atelier « Changement d'affection des terres et transitions agricoles »

Un participant a soumis l'idée d'**établir des modèles qui relient le type d'agriculture** (monoculture, permaculture, bio, etc.) **et la biodiversité associée/impactée et réciproquement**. Cette démarche ne cible pas spécifiquement d'acteurs, il faudrait davantage cibler les flux associés aux types d'agriculture et les présenter aux différents acteurs de la chaîne (du producteur, des politiques jusqu'aux consommateurs, etc.)

Puis a été soulevé l'**importance de cesser de parler de l'agriculture comme étant un tout homogène** : il existe une multitude de types de production, de méthodes, de valeurs ou de dégâts sur les écosystèmes et le vivant. À titre d'exemple, on ne peut pas raisonner de la même manière sur une production de maïs ou de blé et une production de raisins ou de pommes (notamment savoir dissocier les productions pérennes ou annuelles). Il faut quitter la vision trop globale pour notamment obtenir l'adhésion des acteurs de l'agriculture eux-mêmes, car ce sont eux qui vont ralentir ou accélérer la transition écologique. Il a notamment été question d'**imaginer non plus les questions des solidarités et des complémentarités des cultures à l'échelle de l'exploitation mais davantage au niveau du territoire** (demande une définition de l'échelle du territoire), cela permettrait des synergies visibles et qui peuvent entraîner différents acteurs. Il apparaît comme important de mieux prendre en compte les aspirations personnelles des différents agriculteurs et de nuancer plus subtilement les différences entre les « typologies » d'agriculteurs afin de proposer un argumentaire plus percutant et stratégique.

Plusieurs **approches méthodologiques** ont été proposées. La première aurait pour but de **renforcer les liens entre la qualité des sols et la biodiversité**. Cette méthodologie permettrait d'évaluer ce que l'on considère comme site de qualité, site renaturé, ou encore d'évaluer combien de temps il faudrait pour qu'un sol artificialisé redevienne un refuge de biodiversité. Cela pourrait notamment intéresser des entreprises ou même des agriculteurs, car le sol constitue un enjeu primordial de cette problématique environnementale et cette méthodologie proposerait une forme de socle commun : celui du sol et de sa durabilité.

Une seconde réflexion méthodologique a également été proposée, afin d'**évaluer les évolutions des parcelles agricoles selon un score** (à définir) semblable à celui proposé pour le degré d'artificialisation des terres.

En réponse au socle commun présenté précédemment, il a été soulevé la **question de l'éco-conditionnalité des aides publiques** car cela constituerait un point de levier pertinent pour les défis qui attendent les agriculteurs. Cependant, les éco-régimes et les aides proposées aux agriculteurs dans le cadre de la transition agricole sont encore trop souvent perçus comme des aides aux revenus plutôt que des aides à la transition. Il est donc indispensable de changer ce paradigme afin de favoriser de réels changements transformateurs, et de permettre une véritable valorisation des bonnes démarches agricoles. Afin de proposer une valorisation de ces bonnes pratiques, il pourrait être proposé dans un premier temps des « bonus » pour les plus vertueux, puis une fois que la pratique aura bien évolué, il pourrait être envisagé la distribution de malus pour les « mauvais élèves ».

L'enjeu agricole est crucial car ce secteur est une source majeure de pressions sur le vivant mais il constitue aussi la solution à la réduction de ces pressions et détient les modèles de transition et de changement pour remplacer les modèles destructeurs.

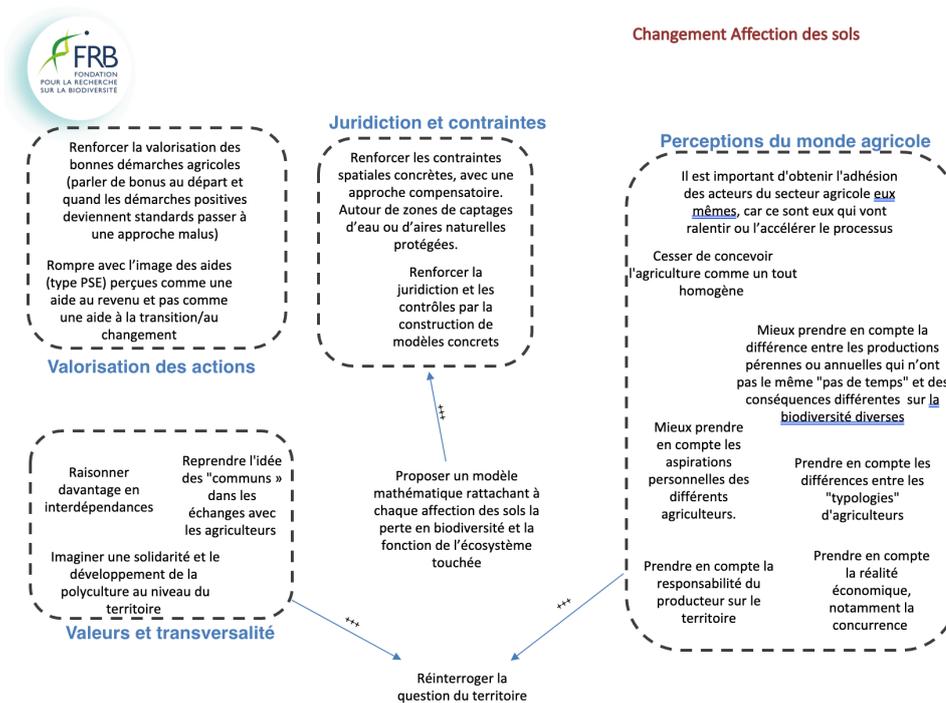
Pour finir, plusieurs participants ont insisté sur l'**importance d'une réelle prise en compte de la réalité économique** et notamment de la concurrence économique qui existe dans le secteur agricole. Pour reprendre les différents échanges qui ont eu lieu autour de la notion de prise en compte du territoire dans les démarches d'action publique, l'importance de la responsabilité du producteur sur ce même territoire a été soulignée. Pour prolonger cette réflexion, il a été proposé une logique par périmètre et notamment autour de contraintes spatiales concrètes pour les agriculteurs. C'est notamment le cas pour les zones de captages d'eau autour desquelles des contraintes spécifiques pèsent sur les agriculteurs alentours. Ainsi

on pourrait en imaginer d'autres, autour des aires protégées par exemple, et les accompagner grâce à une approche compensatoire.

Le niveau territorial semble adapté pour les changements transformateurs car il apparaît comme pertinent pour faire collaborer l'ensemble des acteurs et laisser davantage de place à la biodiversité.

Ces réflexions ont nourri l'envie de sortir de l'idée qu'il y aurait une opposition de principe entre agriculture et biodiversité.

Les pistes de solutions ainsi que les différents obstacles identifiés par les participants ont été regroupés, post-événement, par l'équipe de la FRB en fonction de leur convergence vers des idées du même registre :



CONCLUSION

Le Conseil d'orientation stratégique (Cos) de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) a un vrai rôle sur cette thématique de changements transformateurs, notamment pour concrétiser les discours afin qu'ils soient plus ancrés au terrain. C'est donc une initiative à poursuivre en prévoyant des moments laissant plus de place aux échanges.

À propos des indicateurs, la FRB pourrait devenir le lieu d'échange entre la recherche et tous les pratiquants, que ce soit les entreprises ou les collectivités. Par ailleurs, l'industrie semble avoir de l'avance sur le public concernant l'utilisation des indicateurs. La FRB pourrait avoir un rôle de moteur et aider les acteurs à converger et s'y retrouver parmi la multitude de ces outils.